

Encore un mot, Mesdames et Messieurs : par quels moyens arriverons-nous à l'application pratique de ces principes ? — En commençant par les enfants de nos écoles ; et je n'étonnerai personne en disant combien il est regrettable que, sous le prétexte de la surcharge des programmes, on ait abandonné la lecture du latin dans nos établissements primaires.

Le Congrès ne songe pas à imposer ses idées à nos maîtres dans la hiérarchie, car nous ne sommes ici réunis que pour être les collaborateurs de l'Autorité ecclésiastique ; cependant, qu'il nous soit permis de rappeler en ce moment les décisions qui ont été prises plusieurs fois dans les Congrès des Maisons d'éducation et dernièrement encore (1910) dans l'assemblée des directeurs des Grands Séminaires, à savoir : *Exiger la lecture accentuée du latin et l'étude du chant ecclésiastique*. Faisons nôtres ces demandes si louables, si légitimes, et joignons-y le désir de voir adopter la prononciation romaine.

Il ne me reste plus maintenant qu'à vous demander, Mesdames et Messieurs, de présenter ces vœux, au nom du Congrès de Paris, à NN. SS. les évêques ; espérons qu'ils daigneront les accueillir favorablement et bénir nos résolutions de travailler, chacun dans sa sphère, à la diffusion de la musique religieuse, du chant liturgique, et à l'épuration de la prononciation dans la lecture et le chant du latin.

Je terminerai par la pensée que j'émettais devant vous en commençant, mais j'y ajouterai un mot, qui résume ce rapport :

Una fides, unus cantus, . . . una lingua !

Chan. H. POIVET.

RUBRIQUES

à observer dans la récitation de l'Office divin et la
célébration des Messes par application
de la Constitution apostolique « *Divino afflatu* »

(Continué de la page 589.)

— o —

TITRE VI. — MÉMOIRES

1. Aux Doubles de I^{re} classe on ne fera pas mémoire du précédent, à moins que ce ne soit ou un Dimanche quelconque,